

COVID-19

La CPTS Actes-Santé, mobilisée et organisée

- Association loi de 1901 née en 2018, Actes-Santé est porteuse du projet de la CPTS des 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, validée par l'ARS-Paca.
- Elle rassemble, à ce jour, plus de 200 libéraux et 10 professions, soit environ 15 % des professionnels de ce territoire de 155 000 habitants.

PAR JESSICA LAVIGNE, infirmière libérale diplômée en pratique avancée, présidente et coordonnatrice d'Actes-Santé

Face à la crise épidémique de Covid-19, la CPTS Actes-Santé a dû s'adapter pour prendre en charge une population précaire aux demandes en santé accrues, identifier de « nouveaux » parcours patients, et répondre aux besoins du terrain dans les plus brefs délais. Une réorganisation de l'offre de soins qui s'est mise en place en trois temps.

RÉFÉRENCER, ORGANISER ET ÉQUIPER

En nous appuyant sur une cellule de crise composée de volontaires, nous avons pris le parti de « l'aller-vers ». Nous avons contacté, un à un, les professionnels et les structures de soins pour faire un état des lieux Covid : qui consulte ? qui effectue des tests ? où, quand et comment ? quels spécialistes continuent d'assurer les urgences ? Une ligne téléphonique et une planification dédiée aux tournées infirmières à domicile « Covid+ » ont été

initiées, ainsi que des dépistages aménagés en ville puis en Ehpad. Un appel aux dons de matériel, suivi d'une distribution, a permis de protéger les soignants quel que soit leur mode d'exercice, parfois même à l'hôpital. L'entraide a primé.

COMMUNIQUER POUR MIEUX SE COORDONNER

Notre priorité : diffuser les informations de façon précise, via tous les canaux disponibles, aux professionnels libéraux ou salariés, adhérents ou non, partenaires sociaux et médicosociaux, élus, instances... La CPTS s'est fait le relais des actualités nationales, régionales et territoriales. Une démarche bien reçue par les protagonistes de la crise sanitaire.

« Nous avons été noyés sous les informations mais la CPTS a réussi à en faire une synthèse claire, pratique et régulièrement mise à jour. Cela a créé du lien. Je me suis sentie moins isolée », témoigne ainsi Christiane, médecin généraliste en cabinet individuel.

La communication ville/hôpital est restée plus complexe. Malgré l'outil numérique mis à disposition par notre région, nous n'étions pas prêts ou formés à l'utilisation d'un outil de coordination qui ne devait pas être mise en place avant juin 2020. Il nous faudra donc encore travailler sur ce point.

COOPÉRER POUR TENTER D'OPTIMISER L'EXISTANT

La CPTS Actes-Santé s'est retrouvée « à la croisée des chemins » pour perfectionner une dynamique déjà en cours, la décupler avec tous les



DU POSITIF POUR L'AVENIR

La pandémie a placé la CPTS en exercice réel, et a fait tomber quelques barrières. Certains, sceptiques vis-à-vis de cette nouvelle forme d'organisation, ont d'ailleurs revu leur copie et rejoint l'association. À grand renfort de temps de travail bénévole de nos adhérents et administrateurs, de nouveaux contacts ont été pris et des partenariats envisagés. La visibilité du projet de CPTS d'Actes-Santé a grandi, et surtout, il est aujourd'hui connu et reconnu par les acteurs de santé de son territoire, et soutenu par les instances représentatives. Ce qui a ouvert le champ des possibles. Et si une seconde vague se présente, des procédures d'exercice coordonné sont déjà prêtes. Bien que notre projet reste jeune et la route encore longue jusqu'à la signature de l'accord tripartite ouvrant aux financements pérennes de la CPTS, nous sommes confiants pour la suite.



JESSICA LAVIGNE, infirmière libérale

partenaires de soins et générer le « trait d'union » entre eux. La coopération s'est faite sur plusieurs plans : interprofessionnel, interexercice, interCPTS et avec les instances (ARS, CPAM, URPS...). Le travail d'équipe s'est redéfini naturellement sur un plan plus large mettant en exergue une « équipe de santé territoriale » inédite. Ainsi, David Morel, directeur-adjoint d'Ehpad, constate qu'« en collaborant avec la CPTS, nous avons gagné en réactivité et en efficacité ». ●

80 libéraux dotés de matériel de protection

Tous les jours, ils s'exposent et exposent leurs patients aux dangers du virus, notamment lors des visites à domicile. Alors, grâce à la mise en place d'une grande chaîne de solidarité, l'association Actes-Santé, qui gère la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) des 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille (un regroupement pluriprofessionnel de ce territoire créé en 2018 qui compte désormais 180 adhérents), a pu procéder ce jeudi après-midi à une importante distribution de matériel de protection à ses membres mais aussi à d'autres professionnels très exposés sur des tournées Covid. "On est face à une pénurie de matériel, la CPAM et l'ARS n'étant pas en capacité de nous en fournir, alors on a tenté d'en récupérer où on a pu, déplore Jean-Luc Ferracci, infirmier libéral et trésorier de l'association. On est tous en charge de patients atteints de maladies chroniques donc, pour les protéger, on a créé des tournées spéciales Covid lors desquelles il faut changer de tenue entre chaque visite."



L'association Actes-Santé a distribué surblouses, masques et autres kits de voiture aux soignants.

/PHOTO ANTOINE TOMASELLI

des concessionnaires, visières fabriquées grâce aux dons de casquettes (JK Mode) et feuilles plastique (Calipage), sacs-poubelles résistants fournis par la mairie de secteur, sans oublier les nombreux particuliers solidaires. Devant la maison municipale de Saint-Louis, qui abrite

la distribution, infirmières, biologistes et médecins attendent leur tour. Toutes et tous sont venus chercher "de quoi travailler convenablement alors que c'est surtout le système D et la débrouille en ce moment". Céline, infirmière libérale de 39 ans, re-travaille après avoir été mise

K.-O. par le virus pendant quinze jours. "On est très mal équipés depuis le départ", estime-t-elle, pensant avoir été contaminée chez un patient. "Nous sommes tous très inquiets, témoigne Philippe, nous n'avons pas assez de matériel pour nous équiper et équiper les patients contaminés, leur famille."

L'association a aussi préparé des kits pour les sages-femmes, avec masques FFP2 et lunettes de protection. "C'est la première distribution car ça fait dix jours qu'on rassemble tous les dons grâce à l'aide des kinés au chômage notamment. Près de 80 personnes ont pu être dotées", détaille Jessica Lavigne, présidente et coordinatrice d'Actes-Santé. La CPTS 14^e, 15^e, et 16^e a fait un gros travail depuis le début du confinement pour identifier les libéraux (pharmacies, laboratoires, généralistes) toujours en activité et de quelle manière, mais aussi les orienter et les mettre en relation.

Ce qui permet de sécuriser au mieux, *in fine*, le parcours patient.

Sabrina TESTA

contact@actes-sante.fr ;
www.actes-sante.fr.

MARS_003



Instagram

TéléCHARGER

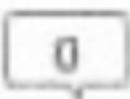
Vendredi 27/03/2020 à 18h56 - Mis à jour à 18h57

Actualités

Coronavirus - Masques, blouses, protections : donnez aux soignants qui en ont besoin !

Par S.Ms.





"La bataille s'engage ces jours-ci, et nous partons désarmés", désespèrent de nombreux professionnels de santé libéraux qui, eux aussi, montent en première ligne contre l'épidémie de Covid19. Parmi eux, les médecins, infirmières, sage-femmes, des communautés professionnelles de santé (CPTS), associations loi 1901 de libéraux validés par l'ARS pour populations et pallier la baisse de la démographie médicale de certains territoires.

A Marseille, deux sont reconnues, pour mailler les 14-15-16e arr. et les 11-12-13e. "Nous n'avons reçu que très peu de masques, très peu de gel hydro-alcoolique, aucune sur-blouse et la vague arrive ce week-end. On a même contacté les abattoirs pour avoir des blouses, les magasins de bricolages pour dénicher des masques, mais tout est fermé", explique Jean-Luc Ferracci.

"Très touchés" par les hommages et les chants qui leur sont dédiés chaque soir depuis les fenêtres, ces soignants appellent les Marseillais, et en particulier les entreprises, à les aider un peu plus. Tout don de matériel à usage unique est bienvenu : lunettes ou visières de protection, sur blouses de toutes tailles ; charlottes, sur chaussures, gants, masques chirurgicaux ou de chantier, solution hydroalcoolique, contenants pour kilos de protection (sacs congélation grand format, sacs plastique ou papier), protections plastique pour siège de voiture, lingettes javellisées ou équivalent.

Adressez vos propositions à contact@actes-sante.fr

[Coronavirus : toutes nos informations en direct](#)

Restez connecté à toute l'actualité avec La Provence